SUBMISSION TO THE

FEDERAL TASK FORCE ON CHILD CARE

BY THE

CANADIAN LABOUR CONGRESS

opeiu-225

October, 1984
Ottawa, Ontario

Introduction

The Canadian Labour Congress sincerely welcomes this opportunity to present our views on child care in Canada.

We see the decision to establish your Task Force as a direct response to the groundswell of support being voiced across the country for a vastly expanded and improved child care system. Canadians want new, more enlightened and creatively formulated government child care policies and programs.

The media has recently reported that your Task Force is receiving in excess of 500 impassioned letters a day from concerned citizens in need of help. This can be taken as an important sign of our times. It's testimony to the anguish and burdensome frustrations families feel. And it's most definitely indicative of developments we have experienced within the trade union movement.

Canada's child care crisis has emerged as a major social issue within the trade union movement.

.. 2

In convention after convention union members have called for new government child care initiatives; they want a comprehensive public child care support system and see the absolute need for legislated work-place parental rights.

Union members are now saying - with one united voice - that our country's social support and industrial relations systems are woefully behind the times; they have not kept pace with the dramatic and rapid changes to social and family patterns of life.

Our members now have to simultaneously fulfill two of the most fundamental and demanding responsibilities of adulthood -- earning a living and raising happy, healthy children. And yet, government legislation and funding for child care support remains tailored to antiquated, 19th century patterns of life.

We therefore join with parents, child care providers, early childhood educators, provincial and territorial day care coalitions, and the Canadian Day Care Advocacy Association in calling for a universally accessible, non-compulsory, directly government funded, not-for-profit, high quality child care system. We also see the absolute need for complementary legislation which would oblige employers to provide workers with essential parental rights.

We've already waited far too long for government leadership. Child care support is not a new phenomenon in Canada. Indeed the first daycare centres were established in the mid 1800's. But when we review the history of child care it becomes strikingly clear the need for child care support has never been adequately met.

Initially day care was perceived as a form of charitable relief for poor, destitute working mothers. Subsequently, it became an institution-

.. 3

alized form of welfare -- totally insufficient government funding, user fees, and the application of stringent needs tests became the norm. And today, child care in Canada remains hobbled by this history. In the face of sweeping societal changes, child care is still treated and funded as a welfare, user-fee service.

Today's problems are obvious. Prohibitive parental fees. Demeaning needs or incomes tests. Long waiting lists. Poverty level wages. Inferior working conditions. Uneven quality. The toleration of child care for profit. Service instability. Cutbacks in funding. These are some of the glaring problems and inequities.

And the situation grows worse with each passing day.

We believe the time for decisive, progressive government action cannot be postponed any longer.

Governments must act now if real concern is to be shown for our children.

Governments must act now to help relieve the emotional, social and economic pressures impacting on families.

Governments must act now if equality between the sexes, as guaranteed in Section 28 of the Constitution, is to be achieved.

And governments must act now if child care providers are to receive the respect, wages, welfare benefits and security which they so justly deserve.

In the sections which follow we present you with a brief analysis of the child care crisis, why it exists and the particular

.. 4

problems which define it. We also submit for your consideration our recommendations for immediate government action.

We respectfully hope you will join with us and submit a report to the government which will facilitate and advance the process of creating a child care support system reflective of a modern twentieth century society.

Child Care Support and the Needs of the Modern Family

While it is true the decision to have children remains a personal one -- one which enriches our society and the lives of parents - and while we extend our support to parents who wish to and can stay home with their children -- it is clear that the need for comprehensive family support systems grows more compelling with each passing day.

The social fabric and family patterns of our society have changed rapidly and dramatically. And because we love and cherish our children we cannot live in yesterdays that have all but disappeared.

Let's look at a few facts of life.

Today the extended family is the exception, not the norm. Families are smaller and geographically dispersed, with aunts, uncles and grandparents often scattered across cities and continents.

Today, most families require two incomes to make ends meet, not one. More mothers of young children now work for a wage or salary than those who are staying home full-time, and their numbers are increasing yearly.

Today, most of us live in large cities and daily confront pressures unknown to previous generations: stress has become a widespread disease of contemporary life.

.. 5

Today, life in rural Canada has also changed. Whether rural women, for example, work on the farm or seek essential supplemental farm income elsewhere, child care support is now being called for.

Today, only approximately ten per cent of Canadian families consist of a bread-winner father, a stay-at-home mother, and several children; indeed, a larger percentage of families are now headed by a single parent. The "nuclear family", previously portrayed as typical, is clearly not the norm.

Today, single teenage mothers are forced to forego schooling, training and personal opportunities for employment and security because reliable child care support is not available.

Today, surveys demonstrate that most parents requiring pre-school support for their children would prefer to use supervised, licenced group child care centres. Yet, most families cannot afford group care, even if a place were available.

Today, because of a lack of choice, or access to information, or limitations of time, some 90 per cent of children of working parents are placed in private homes, the overwhelming majority of which are unsupervised, isolated, unregulated cottage industries of unknown quality. It's unfair to parents. It's unfair to children. And it's unfair to the women providing this service. Too often cases of child neglect, poor nutrition, health and safety hazards, and endless hours of T.V. watching take place.

Today, the numbers of lunch-time and after school latch-key children are progressively growing larger.

Today, citizens across the country know that equality between the sexes (as guaranteed, for example, in Section 28 of the Constitution)

.. 6

will not be achieved until the child care crisis is addressed and resolved.

Today, most workers are penalized or discriminated against if a child becomes ill and there is a need to stay home.

Today, most workers are denied adequate parental leave provisions.

Today, parents from all walks of life are calling for a vastly expanded and improved child care support system; they have, in countless numbers, added their voices to those of day care advocates, women's groups, Federal Commissions and trade unions who have for more than a decade said we need improved government funding and legislation.

All of these factors point to the undeniable conclusion that comprehensive parental rights and high quality, reliable child care support are now issues of fundamental social importance.

Yet, regardless of these sweeping societal and family changes, regardless of the hardship suffered, unmet needs persist...and become more intolerable with each passing day.

The Inadequacies of Canada's Child Care Support System

In this section of our brief we summarize the underlying problems with Canada's child care support system and the unmet needs or problems it creates for children, parents and child care providers.

Our child care services remain fragmented and inconsistent, rest on a user-fee system and are archaically linked to the Canada Assistance Plan.

.. 7

This means that to acquire subsidization parents must undergo a rigorous and demeaning means or needs test.

Average income earners cannot meet the criteria and are now obliged to pay between $300 and $800 per month for a day care space depending on the age of the child and the political jurisdiction they live in.

The use of the child care deduction under Section 63 of the Income Tax Act serves to compound the problem. The deduction does, of course, put a limited amount of money in the hands of the average claimant (about $500 per year), but it reinforces the user-fee model and does nothing to build an effective child care system. Most parents can't get receipts, so they can't even use the deduction. And moreover, the tax deduction is regressive and remarkably unfair -- tax experts estimate that one-half of the tax deduction benefits this year will go to the top 20 per cent of income earners.

All of the problems associated with our child care system flow, it needs to be understood, from a legislative and funding orientation that has entrenched and reinforced child care as user-fee, welfare service.

The existing limited number of licenced child care spaces means that most Canadian children in need continue to be denied access. Now they number in the hundred of thousands.

According to federal statistics there were merely 139,070 licenced centre and supervised home care spaces across the entire country as of March 31, 1983. Yet in 1983 more than 2 million children required supplemental non parental care. Fully 1.2 million of these children were under six years of age (all of these children lived in households where the woman worked outside the home).

.. 8

We have seen a phenomenal increase in the participation rate of women in the official labour force. In 1983 more than 5 million women worked outside the home. The labour force participation rate for women was 52.6 per cent. Compare this with a participation rate of approximately 14 per cent at the turn of the century, and you see why accessibility to child care support is such a problem.

And at the same time, demand is substantially outpacing increases in supply. Indeed it is projected that by 1990 over 75 per cent of women aged 24 to 54 will be working outside the home.

We have also found that when it comes to lunch and after school programs, or support for the children of shift workers, the figures are hardly worth mentioning.

It should not, for example, be ignored that approximately 1 1/2 million school age children between 6 and 14 years of age now have mothers who are members of the official labour force.

The lack of adequate government funding - the major underlying problem - remains with us.

If we look at total government expenditures on child care support (through Tax Deductions, the Canada Assistance Plan, and CEIC Allowances for dependents), it comes to, we are told, merely $154 per year per child under 12 in Canada with parents in official labour force.

This is a deplorable situation, and stands as an indictment of our society.

We are continually told by politicians that our children represent our most valuable resource for the future. Their actions, however, belie their words.

.. 9

What this funding nightmare means is that existing day care centres are forced to hold bake sales, organize rummage sales and sell raffle tickets merely to try and maintain a service which has been relegated to the basements of churches and old community centres. These daycare workers and board members have to live with the daily anguish of turning away parents and children in need; they simply can't accommodate them.

In addition, because of these funding problems and the dependence on the market place to fill the vacuum, the commercial, profit-making component of the day care system continues to grow, feeding on a captive market, despite more than ample evidence that the profit motive and quality day care don't mix.

In 1982 the commercial sector provided fully 40 per cent of licenced child care spaces in Canada (12,552 spaces). Between 1973 and 1982 commercial spaces increased 246.2%. Directly administered public centres increased only 75.3 per cent.

We firmly believe that high quality child care and child-care-for profit, like oil and water, don't mix; the two are inherently incompatible.

It is popularly recognized that good child care is a labour intensive service with limited, if any opportunities for true productivity gains.

Profits can only be made then at the expense of critically important prerequisites for the provision of high quality child care, such as limited group size, low child/adult ratios, good employee wages and working conditions, highly trained caregivers, and good health, safety and nutritional conditions.

.. 10

We have had examples in Canada of profit-making day care centres disregarding legally sanctioned space requirements for children and staff/child ratios. We have had examples of long strikes where profit centres fought tooth and nail to maintain sub-standard wages and working conditions. We even have the spectre now of profit-making centres using packaged learning programs, peddling tote bags, life insurance and imposing other sales gimmicks on their captive market.

And where the disparities in quality between public and profit centres cannot be documented, the explanation can be traced to the under-funded and underdeveloped nature of the system as a whole. If funding improved - as we wish it to - quality would improve in public centres, while profit-motivated centres would be looking to increase their profit margins at the expense of children, parents and workers. The disparities, we are convinced, would become more glaring.

This is why, for example, profit-making child care lobbyists in the U.S. and Canada have opposed improved standards and regulations for child care.

The history of medicare and public education in Canada demonstrates profit-making and providing essential human services is not the way to proceed. The problems which now beset residents and workers at profit-making nursing homes reinforces this point.

Another major problem with our child care support system is the reliance or dependence it creates on informal, unlicenced child care, or "private arrangements".

Here we would simply like to refer you to the well documented book called "The Kin Trade", written by Laura C. Johnson and Janice Dineen. This is the most exhaustive study available on Canada's informal child care arrangements. Based on Project Child Care research sponsored jointly

.. 11

by the Social Planning Council of Metropolitan Toronto and the Children's Day Care Coalition, the book shows that reliance on unregulated, informal child care has already resulted in a serious epidemic of child neglect in Canada.

One more major deficiency of our child care system is its subjugation of child care workers.

Work in day care centres continues to be treated an extension of unpaid domestic service - and valued accordingly.

Child care workers, mainly women, are paid poverty level wages and are denied the job security, welfare benefits, career development opportunities and respect they deserve.

Child care is not-and never was intended to be - a baby sitting or custodial service. On the contrary, child care is a service whose primary function is the stimulation of the emotional, physical and intellectual growth of children during a critically important formative stage in their lives.

Any one who enters a public day care centre will witness the commitment, love and skills brought to their jobs by employees in the child care field. Parents with children in child care centres are fully cognizant of the contribution made by day care workers. And yet, these same workers are treated as nothing more than cheap labour by governments.

It is not atypical for graduates of two year Early Childhood Education programs to be paid the minimum wage. Average compensation is now 4-6 dollars an hour. And even where unionization has occurred, child care workers are not receiving compensation commensurate with the value of their work.

.. 12

Daycare workers have been forced to subsidize a grossly underfunded service. Parents cannot afford increased user fees. And this leaves workers in an untenable situation. It is an explosive situation. And the blame must be laid at the feet of tight-fisted governments.

Today, parents, local municipal politicians, daycare boards, child care advocacy groups, unions, and daycare workers are saying this intolerable situation must end. We must show greater respect for workers who are entrusted to care for our children.

These, then, are the most obvious problems with our child care system.

Working people, however, confront another set of related problems, those associated with their conditions of employment.

For example, existing legislation regarding parental leave for the birth or adoption of a child is inadequate and discriminatory. And most employees are not afforded paid leave of absence to fulfill other parental responsibilities.

These are serious problems which also need to be immediately addressed.

Canada Needs a Comprehensive Child Care Support System

Child care support should, we believe, be a basic public service available to all citizens, a right of children, and a beneficial future of our society. Therefore we propose the following:

.. 13

- Universal access to government funded, free, non-profit, high quality services of care for children 0 to 12 to be recognized as an essential social right of all families wishing to use the services.

- The system should be comprehensive. Full-day infant and pre-school care, part-time programs, lunch time and before-and-after-school services should be available. Moreover, the requirements of children with special needs and children whose parents are shift workers should be addressed.

- The services provided should reflect the requirements of urban and rural residents and be sensitive to linguistic, cultural and national variations within the country.

- Flexibility of approach, linked to user needs and accountable community input, should be strong features of the plan. Parental and employee participation should be seen as essential for quality child care services.

- Child care workers must receive wages, salaries and benefits commensurate with the value of their work. In-service training, full compensation while attending early childhood education programs, built-in relief-substitute provisions and workshops on quality care are essential support programs.

- Integration of services should be achieved by creating new, autonomous child resource departments at the different levels of government. Jurisdiction should be removed from welfare-oriented departments.

- Public, community-based group child care centres should be the hub around which satellite child resource programs can be integrated.

.. 14

Here we envision the creation of neighbourhood child resource centres providing all-day group care, part-time care, training for group and supervised home care providers, and services such as a toy lending service and facilities for parent-child visits for parents choosing to remain at home with their children. These neighbourhood resource centres would be the hub around which satellite programs can be integrated. These would include, for example, supervised private home care, work place day care, care for children of shift workers, and emergency care for families in crisis.

- Complementing the provision of child care facilities, parental rights must be enshrined in legislation. Here we recommend the following provisions:

    a) One year leave of absence at no loss of pay. The leave may be shared by both parents if they wish. This shall apply to adoptive as well as biological parents.
    b) Accumulation of seniority and benefits during the period of parental leave.
    c) The right to return to the same job or its equivalent.
    d) Protection of parental reproductive capacities and the fetus from potential workplace health and safety hazards. This shall include the right to a transfer to another job during the pregnancy without loss of pay, seniority or benefits.
    e) A minimum of 10 days per year paid leave of absence for family illnesses, emergencies or other parental responsibilities.

We believe child care should be seen primarily as an essential quality service offered to children and parents. At the same time, however, the extension of socially valuable public services must be seen as an

integral part of an economic recovery program for Canada. High unemployment remains Canada's most serious problem. Hundreds of thousands of young people are unable to find work. And yet hundreds of thousands of Canadian parents are forced to resort to make-shift child-care arrangements because high quality licenced programs are simply not available. Giving child care the attention it deserves can help relieve Canada's unemployment problem. The employment of thousands of new child care providers should be a permanent feature of tomorrow's society. And the construction of new centres and the renovation of existing or unused facilities will create badly needed construction jobs now.

Recommendations

Our proposals for child care support and parental rights conform in general terms to what parents are calling for across the country. Our country is suffering from an extreme case of child neglect. And all of us believe the time for decisive and enlightened government action has arrived.

Therefore we propose the following:

1) The Government of Canada recognize and support, in theory and practice the call for a universally and equally accessible, non-compulsory, not-for-profit, government financed, publicly controlled and staffed, high quality comprehensive child care system.

2) The Government of Canada fulfill its electoral promise to immediately create a special Parliamentary Task Force on Child Care. The mandate of this Task Force should include the development of short-term recommendations on the legislative and funding mechanisms required to remove the financing of child care from the welfare system and create and sustain comprehensive, universally accessible, government-funded, non user fee, non-profit, high quality services for children 0 to 12 across the country.

.. 16

3) The Government of Canada immediately put new direct dollars (supplementing existing spending arrangements) into child care as a transitional measure to relieve the current crisis.

There should be two components of this new spending, a capital resource fund for creating new child care centres and a direct grant to existing child care programs.

The capital resource fund (amounting to $250 million) shall be dispensed on an equal per capita basis to the provinces and territories. This shall be used for the construction of public, non-profit child care facilities which meet existing licencing regulations and standards.

The direct maintenance grant shall provide a supplement of $7.00 per day to every licenced or supervised centre/caregiver for each approved child care place. This grant - which should be matched by the provinces - will be provided for each of the next three transitional years and adjusted annually to reflect changes in the Consumer Price Index.

Conditions for dispensing this direct maintenance grant shall include:

a) Each child care place shall be licenced and meet provincial child care regulations.
b) No funds will be provided to profit-making day care chains. Small, independent commercial centres shall receive these funds for a three year transitional period only, during which time they are obliged to become public, non-profit centres having a representative board structure.
c) The provincial and territorial governments shall match the grant. Special arrangements shall be made for the territories.

.. 17

4) In recognition of Canada's children, the Federal Government establish a Child Care Day and implement a public awareness campaign on the virtues of quality child care support and the needs of the modern family.

5) The Federal government introduce and promote legislation which will provide workers with the following universal parental rights:

   a) Fully paid parental leave of absences amounting to one year (to be shared, if applicable and requested, by both parents). This shall apply to adopting as well as biological parents.
   b) Accumulation of seniority and benefits during the period of parental leave, with the right to return to the same job or its equivalent.
   c) Protection of reproductive capacities and the fetus from potential workplace health and safety hazards. This shall include mandatory provisions for temporary transfers to another job if requested during pregnancy, without loss of seniority, pay or benefits.
   d) Provision for a minimum of 10 days per year paid leave of absence to fulfill parental responsibilities.

Conclusion

The Canadian Labour Congress firmly believes that because we love and cherish our children we cannot live in yesterdays that have all but disappeared. Family and social patterns of life have changed rapidly and dramatically in our country. Yet, governments have not adopted to meet emerging needs.

.. 18

In the preceeding sections of our brief we have highlighted the gross inadequacies of our child care system, analyzed the impact these deficiencies are having on children, parents and child care workers, and proposed realistic recommendations and solutions for coming to terms with the crisis.

It's time, we believe, for the Federal Government to display real leadership.

Previously federal governments have already displayed leadership on the issue of child care. They did so, for example, by entrenching day care as a social assistance or welfare program under the Canada Assistance Plan Act. They did so by using tax measures to entrench child care as a user-fee system. We are looking for more enlightened leadership.

Parental rights are now woefully inadequate. And all the inadequacies of our child care system can be traced to the user-fee, welfare legislative and funding framework.

Under today's conditions of life and work, good child care support and legislated parental rights are no less important than equally accessible health care or public education.

The constitutional and funding precedents already exist to build a comprehensive, universally accessible child care system. The Federal government, for example, spends money on health care and post-secondary education. These remain matters of provincial responsibility and are governed by provincial regulations. Why should child care be considered any less important than health care or universities? This is a question child care advocates and Canadians from all walks of life are asking. We share this concern.

.. 19

We are confronted by a problem of immense proportions. Now is the time to implement the government funding and legislation needed to create improved, expanded and enriched services for our children. We want and expect to see tax dollars used for this worthwhile purpose.

In conclusion, we respectfully request that your Task Force prepare a report which will help move the government in the direction outlined in this submission.

Respectively submitted on behalf of the

CANADIAN LABOUR CONGRESS
Dennis McDermott, President
Shirley G. E. Carr, Secretary-Treasurer
Richard Mercier, Executive Vice-President
Richard Martin, Executive Vice-President

opeiu-225

MEMOIRE DU

CONGRES DU TRAVAIL DU CANADA

AU

GROUPE D'ETUDE FEDERAL

SUR LA GARDE DES ENFANTS

uiepb-225

Octobre 1984
Ottawa, Ontario

Introduction

Le Congrès du Travail du Canada saisit avec joie cette occasion de faire connaître ses vues sur la question de la garde des enfants au Canada.

La décision qu'a prise le gouvernement fédéral d'instituer votre Groupe d'étude correspond aux voeux que formulent partout au pays ceux qui préconisent l'établissement d'un régime meilleur et beaucoup plus vaste de garderies. Les Canadiens veulent des politiques et programmes gouvernementaux de garderies plus éclairés et plus originaux.

Les médias ont rapporté dernièrement que votre Groupe d'étude reçoit tous les jours plus de 500 lettres émouvantes de la part de citoyens qui ont besoin d'aide. C'est là un important signe des temps, qui témoigne de l'angoisse et de la profonde frustration des familles. Cela témoigne très certainement aussi des conditions que notre mouvement syndical a constatées.

La crise des garderies au Canada est devenue aux yeux du mouvement syndical un problème social majeur.

...2

D'assemblée en assemblée, nos membres préconisent de nouvelles initiatives gouvernementales en matière de garde des enfants; ils réclament l'établissement d'un régime public complet de services de garderie et constatent la nécessité absolue de légiférer sur les droits des travailleurs à titre de parents.

Les syndiqués soutiennent maintenant à l'unisson que nos régimes d'aide sociale et de relations industrielles sont tristement dépassés et ne correspondent plus aux changements profonds et rapides que subissent les modes de vie sociaux et familiaux.

Nos membres doivent maintenant s'acquitter simultanément de deux des plus fondamentales - et exigeantes - responsabilités du monde adulte, soit gagner leur pain et élever des enfants heureux et en santé. Cependant, les mesures gouvernementales et le financement des garderies ne correspondent encore qu'aux modes de vie vieillots du 19ième siècle.

Nous venons donc appuyer les parents, les garderies, les éducateurs d'enfants en bas âge, les regroupements provinciaux et territoriaux en faveur des garderies et l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance qui préconisent la mise en place d'un régime de garderies universel, non obligatoire, directement financé par le gouvernement, sans but lucratif et de grande qualité. Il nous paraît aussi absolument nécessaire que les gouvernements adoptent des mesures d'appoint qui forceraient les employeurs à consentir aux travailleurs des droits parentaux essentiels.

Le leadership gouvernemental en cette matière se fait attendre depuis beaucoup trop longtemps. L'appui aux garderies n'est pas un phénomène nouveau au Canada: les premières garderies de jour remontent au milieu des années 1880. Mais l'histoire des garderies démontre de façon on ne peut plus claire qu'on ne leur a jamais fourni un appui suffisant.

...3

Au début, le service de garderie était considéré comme un soutien charitable consenti aux mères nécessiteuses qui devaient travailler. Par la suite, cela prit la forme de secours institutionnalisés: un financement gouvernemental tout à fait insuffisant et l'imposition de frais d'utilisation et de sévères conditions d'admissibilité fondées sur la capacité de payer étaient monnaie courante. Aujourd'hui encore, la situation des garderies au Canada demeure marquée par ces antécédents. Malgré l'évolution radicale de la société, les garderies sont toujours considérées et financées comme un service de bien-être social pour lequel des droits d'utilisation sont exigés.

Les problèmes actuels sont patents: droits prohibitifs exigés des parents; humiliantes preuves des besoins ou des revenus; longues listes d'attente; salaires de famine; conditions de travail médiocres; qualité inégale des services; tolérance de la garde d'enfants à des fins lucratives; instabilité des services; coupures de financement. Voilà donc certains des problèmes et des injustices les plus manifestes.

Et la situation empire de jour en jour.

Nous croyons que les gouvernements doivent, sans plus tarder, intervenir de manière décisive et progressiste.

Les gouvernements doivent faire la preuve dès maintenant de la considération qu'ils doivent avoir pour nos enfants.

Les gouvernements doivent s'employer dès maintenant à soulager les pressions émotives, sociales et économiques qui s'exercent sur les familles.

Les gouvernements doivent agir dès maintenant, pour que soit réalisée l'égalité des sexes que garantit l'article 28 de la Constitution.

Et les gouvernements doivent intervenir dès maintenant pour que ceux qui dispensent les services de garderie soient traités avec respect et jouissent des salaires, des avantages sociaux et de la sécurité qu'ils méritent à bon droit.

Nous présenterons dans les chapitres qui suivent une brève analyse de la crise des garderies, des raisons de cette crise et des problèmes qui la caractérisent. Nous proposerons aussi nos recommandations en vue d'une action gouvernementale immédiate.

Enfin, nous souhaitons respectueusement que vous partagerez nos vues et que vous présenterez au gouvernement fédéral un rapport qui favorisera l'institution d'un régime de soutien des garderies adapté aux besoins de la société du 20ième siècle.

Soutien des garderies et besoins de la famille d'aujourd'hui

Il est vrai que la décision d'avoir des enfants est une affaire personnelle et qu'elle enrichit notre société et la vie des parents, et bien que nous appuyons les parents qui désirent et peuvent rester à la maison avec leurs enfants, il est clair que le besoin d'un régime complet de soutien de la famille se fait de jour en jour plus pressant.

Le tissu social et la structure des familles de notre société se sont modifiés rapidement et de façon spectaculaire. Et parce que nous aimons et chérissons nos enfants, nous ne pouvons plus vivre dans un passé à peu près disparu.

Regardons ensemble quelques réalités.

Aujourd'hui, on ne voit à peu près plus de familles élargies. Les familles sont plus petites et géographiquement éparpillées; les tantes, les oncles et les grands-parents sont souvent dispersés dans des villes éloignées ou habitent différents continents.

Aujourd'hui, la plupart des familles ont besoin de deux revenus pour joindre les deux bouts. Les mères de jeunes enfants qui travaillent à salaire sont plus nombreuses que celles qui demeurent au foyer à plein temps, et leur nombre augmente d'année en année.

Aujourd'hui, nous vivons pour la plupart dans les grandes villes et subissons chaque jour des pressions inconnues des générations précédentes: le stress est devenu un mal courant de la vie contemporaine.

Aujourd'hui, la vie rurale au Canada a changé elle aussi. Ainsi par exemple, que les femmes rurales travaillent sur la ferme ou gagnent un revenu d'appoint ailleurs, elles ont besoin de services de garderie.

Aujourd'hui, il n'y a environ que 10% des familles canadiennes qui sont constituées d'un père qui en est le gagne-pain, d'une mère au foyer et de plusieurs enfants; de fait, le pourcentage des familles monoparentales est plus élevé. La "famille nucléaire" qu'on disait typique ne représente vraiment plus la norme.

Aujourd'hui, les mères célibataires adolescentes sont obligées de laisser tomber leurs études et leur formation et de renoncer à des occasions d'emploi et à la sécurité parce qu'elles ne peuvent pas compter sur des services fiables de garderie.

Aujourd'hui, des enquêtes démontrent que la plupart des parents qui ont besoin de services préscolaires préféreraient confier leurs enfants à des garderies de groupes surveillées et autorisées. Pourtant, ces familles, pour la plupart, n'ont pas les moyens d'envoyer leurs enfants dans ces garderies, quand bien même il y aurait de la place.

Aujourd'hui, à cause d'un manque de choix ou d'accès à l'information, ou encore, à cause d'un manque de temps, environ 90% des enfants dont les parents travaillent sont placés dans des foyers privés qui, en grande majorité, sont des entreprises artisanales non surveillées, isolées, non réglementées et dont la qualité des services est inconnue. Cela est injuste pour les parents, injuste pour les enfants et injuste aussi pour les femmes qui dispensent ces services. On déplore trop souvent des cas de négligence, de malnutrition, de risques pour la santé et la sécurité et d'interminables heures passées devant la télévision.

...6

Aujourd'hui, le nombre d'enfants qui n'ont aucune surveillance à l'heure du lunch et après l'école croît continuellement.

Aujourd'hui, les gens de tout le pays savent que l'égalité des sexes (que garantit, par exemple, l'article 28 de la Constitution) ne deviendra réalité que lorsqu'on se sera attaqué à la crise des garderies et qu'on l'aura réglée.

Aujourd'hui, la plupart des travailleurs se voient injustement pénalisés s'ils doivent rester à la maison quand leur enfant tombe malade.

Aujourd'hui, les travailleurs ne jouissent pas, pour la plupart, de congés parentaux convenables.

Aujourd'hui, les parents de toutes les catégories sociales demandent l'établissement d'un régime de garderies beaucoup plus vaste et mieux conçu; ils sont légions à joindre leur voix à celle des tenants des garderies, des groupements féminins, des commissions fédérales et des syndicats qui, depuis plus d'une décennie, réclament un financement gouvernemental accru et de lois plus favorables.

Toutes ces réalités nous mènent à l'inévitable conclusion que les droits complets des parents et un réseau de garderies fiables et de grande qualité sont maintenant des questions d'importance sociale fondamentale.

Et pourtant, malgré cette vaste transformation de la société et de la famille, malgré toutes les difficultés éprouvées, il reste encore des besoins à combler, et la situation devient de jour en jour plus intolérable.

Déficiences du régime canadien de soutien des garderies

Nous résumons dans le présent chapitre les problèmes sous-jacents du régime canadien de soutien des garderies et les besoins à

...7

combler ou les difficultés que ces déficiences causent aux enfants, aux parents et à ceux qui dispensent des services de garderie.

Nos services de garderie demeurent morcelés et inégaux; ils reposent sur un système de droits d'utilisation et sont reliés d'une manière archaïque au Régime d'assistance publique du Canada.

Cela signifie que, pour avoir droit au subventionnement des frais de garderie, les parents doivent faire la preuve rigoureuse et humiliante de leurs ressources ou de leurs besoins.

Les revenus du salarié moyen ne satisfont pas aux critères; il doit donc débourser de $300 à $800 par mois pour placer un enfant en garderie, dépendamment de l'âge de l'enfant et de la région où il vit.

La déduction des frais de garderie consentie aux termes de l'article 63 de la Loi de l'impôt sur le revenu ne fait que compliquer la situation. Il est vrai que la déduction permet au contribuable moyen de jouir d'un certain remboursement (environ $500 par année), mais cela renforce le régime de la preuve des ressources sans pour autant contribuer à la mise en place d'un régime efficace de garderie. La plupart des parents ne peuvent obtenir de reçus et ne peuvent donc pas jouir de cette déduction. De plus, la déduction d'impôt est régressive et remarquablement injuste -- les spécialistes en ce domaine estiment que la moitié des avantages découlant de la déduction sera versée cette année aux 20% de contribuables qui ont les revenus les plus élevés.

Il faut bien comprendre que tous les problèmes liés à notre régime de garderie découlent d'une orientation législative et financière dont les caractéristiques profondes sont celles d'un service d'assistance publique exigeant des droits d'utilisation.

Le nombre actuellement restreint de places en garderies autorisées signifie que la plupart des enfants canadiens qui ont besoin de

...8

ce service continuent d'en être privés. Ce nombre atteint présentement les centaines de milliers.

Selon les données statistiques du gouvernement fédéral, il n'y avait au 31 mars 1983 dans l'ensemble du pays que 139,070 places en garderies de groupes autorisées et foyers surveillés. Pourtant, en 1983, plus de 2 millions d'enfants requéraient une garde complémentaire non parentale. De ce dernier nombre, 1,200,000 enfants étaient âgés de moins de six ans (et tous provenaient de ménages dont la mère travaillait à l'extérieur du foyer).

Nous avons été témoins d'un accroissement phénoménal du taux de participation des femmes à la main-d'oeuvre reconnue. En 1983, plus de 5 millions de femmes travaillaient à l'extérieur du foyer. Leur taux de participation à la main-d'oeuvre s'établissait à 52.6%. Comparé au taux d'environ 14% qui avait cours au début du siècle, on voit bien pourquoi le problème de l'accessibilité à des services de garderie a pris de telles proportions.

Et pendant ce temps, la demande croît sensiblement plus vite que l'offre. En fait, on prévoit qu'en 1990 plus de 75% des femmes âgées de 24 à 54 ans travailleront à l'extérieur du foyer.

Nous avons constaté aussi qu'en ce qui a trait à la garde des enfants à l'heure du lunch ou après les heures de classe, ou encore, des enfants dont les parents travaillent par quarts, les services sont presque inexistants.

Ainsi, par exemple, il ne faut pas oublier que de nos jours, environ 1,500,000 écoliers âgés de six à quatorze ans viennent de foyers dont la mère fait partie de la main-d'oeuvre reconnue.

L'insuffisance du financement gouvernemental, principale cause du problème des garderies, n'est pas encore corrigée.

...9

La dépense gouvernementale totale pour le soutien de la garde des enfants (incluant les déductions d'impôt, les prestations du Régime d'assistance publique du Canada et les allocations de la CEIC pour les personnes à charge) s'établit, nous dit-on, à peine à $154 par enfant canadien de moins de 12 ans dont les parents font partie de la main-d'oeuvre reconnue.

Voilà donc une situation déplorable dont notre société n'a pas à se glorifier.

Les hommes politiques ne cessent de dire que nos enfants constituent notre ressource la plus précieuse pour l'avenir. Toutefois, leurs actions ne concordent pas avec leurs propos.

Ce genre de financement des garderies tient du cauchemar; il force les garderies à organiser des bazars, ventes de charité, marchés aux puces ou loteries-maison pour essayer de maintenir un service qu'on a relégué aux sous-sols d'églises ou à de vieux centres communautaires. Les travailleurs et administrateurs de ces garderies se trouvent chaque jour, faute de disponibilité, dans l'angoissante situation d'avoir à refuser leurs services à des parents et à des enfants qui en ont besoin.

De plus, à cause de ces problèmes de financement et parce qu'on laisse combler le vide par le marché, le secteur commercial des garderies à but lucratif continue de s'élargir aux dépens d'une clientèle captive, bien qu'il soit amplement établi que la recherche des profits et la qualité des services ne sont pas compatibles.

En 1982, le secteur commercial fournissait un bon 40% des places autorisées de garde d'enfants au Canada, soit 12,552, une augmentation de 246.2% depuis 1973. Or, les places en garderies subventionnées et auto-administrées n'ont augmenté que de 75.3% durant la même période.

...10

Nous avons la ferme conviction que la qualité des services de garderie et la garde des enfants dans un but lucratif sont aussi foncièrement incompatibles que chien et chat.

Il est généralement reconnu que des services de garderie de qualité exigent un nombreux personnel et n'offrent que peu ou pas de possibilités de profits.

On ne peut y réaliser des profits qu'en sacrifiant des aspects essentiels à la qualité comme, par exemple, petits groupes d'enfants, faible rapport enfants-adultes, bonnes conditions de salaires et de travail pour les employés, embauche d'employés qui ont reçu une formation spécialisée, bonnes conditions d'hygiène, de sécurité et de nutrition.

Il y a eu des cas au Canada de garderies de jour à but lucratif qui ne respectaient pas les conditions établies par la loi en ce qui a trait au nombre de mètres cube par enfant, ou au nombre d'enfants par employé. Il y a eu de longues grèves où des garderies à but lucratif se sont battues comme des déchaînées pour maintenir de déplorables conditions salariales et de travail. Nous voyons même apparaître aujourd'hui des garderies commerciales qui utilisent des programmes préfabriqués d'apprentissage et qui offrent en vente à leur clientèle captive des sacs fourre-tout, de l'assurance-vie et autres combines.

Bien qu'on ne puisse pas documenter les inégalités entre les garderies publiques et les garderies commerciales, on peut en trouver l'explication dans le subventionnement et le développement insuffisants de l'ensemble du régime. Si on améliorait le subventionnement, comme nous le souhaitons, la qualité des garderies publiques s'en trouverait améliorée alors que les garderies à but lucratif chercheraient à augmenter leur marge de bénéfices aux dépens des enfants, des parents et des employés. Les inégalités seraient sans aucun doute encore plus marquées.

...11

C'est pourquoi, par exemple, les lobbyistes des garderies commerciales des Etats-Unis et du Canada se sont opposés à l'amélioration des normes et de la réglementation en ce domaine.

L'histoire de l'assurance-santé et de l'instruction publique au Canada prouve bien que la recherche d'avantages commerciaux dans la prestation de services essentiels aux personnes n'est pas la bonne façon de procéder. Les problèmes auxquels font face aujourd'hui les pensionnaires et les employés de centres d'accueil ou foyers de soins infirmiers en sont une autre preuve.

Les lacunes de notre régime de soutien des garderies créent un autre grand problème: elles obligent les parents à recourir à des services non autorisés ou à des "arrangements privés".

A ce sujet, permettez-nous de vous renvoyer à l'ouvrage bien documenté de Laura C. Johnston et Janice Dineen, intitulé "The Kin Trade". Ce livre est ce qui s'est fait de plus complet au Canada comme étude des arrangements privés pour la garde des enfants. Fondé sur les résultats d'une recherche conjointe du Conseil de planification sociale du Toronto métropolitain et de la "Children's Day Care Coalition", cet ouvrage démontre que le fait d'avoir à compter sur des services non réglementés a donné lieu à une grave épidémie de cas d'enfants négligés au Canada.

Autre grave lacune de notre régime de garderie, c'est l'assujétissement auquel il soumet les employés des garderies.

Le malheur est qu'on continue de considérer le travail en garderie comme un prolongement du service domestique non rémunéré -- et que, par conséquent, on ne lui reconnait pas plus de valeur.

Les travailleurs de garderies, des femmes pour la plupart, sont rémunérés au niveau du seuil de la pauvreté et privés de tout sécurité d'emploi, d'avantages sociaux, d'occasions de perfectionnement et du respect qu'ils méritent.

La garde des enfants n'est pas et n'a jamais été destinée à devenir un service de gardiennage ou de simple surveillance. Bien au contraire, la garde des enfants est un service dont la fonction première est de favoriser le développement émotif, physique et intellectuel des enfants à un stade critique de leur formation.

Quiconque visite une garderie publique peut se rendre compte du dévouement, de l'amour et de la compétence que les employés de ce domaine apportent à leur travail. Les parents qui ont des enfants en garderie connaissent parfaitement la valeur de l'apport de ces travailleurs. Pourtant, ces mêmes travailleurs ne sont autre chose pour les gouvernements que de la main-d'oeuvre bon marché.

Il n'est pas rare que des diplômés de programmes de pédagogie de la petite enfance, cours d'une durée de deux ans, ne touchent que le salaire minimum. La rémunération moyenne à l'heure actuelle est de quatre à six dollars l'heure. Et même les employés de garderies qui se sont syndiqués ne sont pas rémunérés selon la valeur de leur travail.

Ainsi ces travailleurs ont été obligés de soutenir un service démesurément sous-financé. Les parents n'ont pas les moyens d'acquitter des droits d'utilisation accrus, ce qui a pour effet de placer les travailleurs dans une situation intenable. La situation est explosive et c'est la pingrerie des gouvernements qu'il faut blâmer.

Aujourd'hui, les parents, les autorités municipales, les administrateurs de garderies, les groupements qui se font les défenseurs des garderies, les syndicats et les travailleurs de garderies disent que pareille situation doit cesser. Nous devons témoigner plus de respect à ceux à qui nous confions la garde de nos enfants.

Ce sont là les problèmes les plus manifestes de notre régime de garderies.

...13

Les travailleurs, cependant, font face à un ensemble d'autres problèmes connexes, reliés ceux-là à leurs conditons d'emploi.

Par exemple, les mesures législatives existantes qui régissent les congés parentaux lors de la naissance ou de l'adoption d'un enfant sont à la fois inadéquates et discriminatoires. Et la plupart des employés ne jouissent pas de congés payés pour s'acquitter d'autres responsabilités parentales.

Voilà de graves problèmes auxquels il faut s'attaquer sans le moindre délai.

Le Canada a besoin d'un régime complet de soutien de la garde d'enfants

Nous croyons que le soutien de la garde des enfants doit être un service public de base accessible à tous les citoyens, un droit des enfants et une promesse d'avenir pour notre société. Nous formulons donc les propositions suivantes:

- L'accès universel à des services de garderie de grande qualité, subventionnés par les gouvernements, gratuits et sans but lucratif pour les enfants de 0 à 12 ans, devrait être reconnu comme un droit social essentiel de toutes les familles qui désirent s'en prévaloir.

- Le régime devrait être complet. Il devrait offrir des services de garde à plein temps pour bébés et enfants, des programmes à temps partiel, ainsi que des services de garde à l'heure du midi et avant et après les heures de classe. De plus, il devrait tenir compte des enfants ayant des besoins particuliers et de ceux dont les parents travaillent par quarts.

- Les services dispensés devraient correspondre aux besoins des citadins et des ruraux et s'adapter aux différences linguistiques, culturelles et ethniques de la population.

...14

- Le régime devrait mettre l'accent sur la flexibilité reliée aux besoins des usagers et sur la participation responsable du milieu. La participation des parents et des employés devrait être jugée essentielle à la prestation de services de garderie de qualité.

- Les travailleurs de garderies doivent recevoir des salaires et avantages à la mesure de la valeur de leur travail. La formation en poste, la pleine rémunération pendant les cours de pédagogie de la petite enfance, des dispositions visant à assurer le remplacement occasionnel et des ateliers sur la qualité des services de garde des enfants sont des programmes d'appui essentiels.

- L'intégration des services devrait se faire par la création, aux divers paliers gouvernementaux, de nouvelles divisions autonomes chargées des ressources pour l'enfance. La responsabilité des garderies devrait être enlevée aux ministères à vocation d'aide sociale.

- Les garderies publiques à caractère communautaire devraient être le centre d'un éventail de programmes satellites concernant les enfants.

A cet égard, nous songeons à l'établissement de garderies de quartier offrant des services pour la journée complète ou une partie de la journée, une formation pour les responsables de garderies de groupe et de garde en foyers surveillés, ainsi que des services connexes tels que le prêt de jouets, des visites de parents et enfants pour les parents qui ont choisi de rester au foyer pour

...15

s'occuper de leurs enfants. Les garderies de quartier constitueraient le centre où s'intégreraient d'autres programmes satellites, par exemple, la garde en foyers surveillés, les garderies en milieu de travail, la garde des enfants de parents qui travaillent par quarts, ainsi que des services d'urgence pour les enfants dont la famille fait face à un problème soudain.

- Pour compléter le tout, il faut que les droits des parents soient garantis par la loi. Voici les dispositions que nous recommandons:

    a) Congé d'un an sans perte de salaire. Le congé pourrait être partagé entre les parents s'ils le désirent. Cette disposition viserait à la fois les parents adoptifs et les parents naturels.

    b) Accumulation de l'ancienneté et des avantages sociaux durant le congé parental.

    c) Droit de retrouver son emploi ou un emploi équivalent.

    d) Protection de la capacité de reproduction des parents et protection du foetus contre les dangers inhérents au milieu de travail. Ce qui comprendrait entre autres le droit pour la travailleuse enceinte d'être mutée à un autre poste pendant sa grossesse, sans perte de salaire, d'ancienneté ou d'avantages sociaux.

e) Congé payé d'au moins 10 jours par année pour maladie chez un membre de la famille, urgences et autres responsabilités parentales.

Selon nous, la garde des enfants devrait être considérée comme un service de qualité qu'il est essentiel de dispenser aux enfants et aux parents. Parallèlement cependant, la prestation de ces services publics précieux sur le plan social doit faire partie intégrante d'un programme de relance économique pour le Canada. Le chômage élevé demeure le problème le plus grave au pays. Des centaines de milliers de jeunes ne parviennent pas à se trouver de l'emploi. Pourtant des centaines de milliers de parents canadiens sont obligés de recourir à des services de garde inadéquats parce qu'on manque de garderies autorisées de qualité. Le fait de porter à la garde des enfants l'attention qu'elle mérite pourrait aider à atténuer le problème du chômage. L'emploi de milliers de nouveaux travailleurs de garderies devrait être un aspect permanent de la société de demain. Et la construction de nouvelles garderies ainsi que la rénovation d'installations existantes ou non utilisées créeraient des emplois dont les ouvriers de la construction ont un pressant besoin présentement.

Recommandations

Nos propositions visant le soutien de la garde des enfants et les droits des parents correspondent en général à ce que demandent les parents d'un bout à l'autre du pays. Notre pays souffre d'une crise aiguë de négligence à l'égard des enfants. Et nous croyons tous que le moment est venu pour le gouvernement d'intervenir d'une manière décisive et éclairée. Nous proposons donc ce qui suit:

1) Que le gouvernement du Canada reconnaisse et appuie en principe et en pratique la demande d'un régime complet de garderies de qualité universellement et

également accessibles, non obligatoires, sans but lucratif, financées par l'Etat, administrées et dirigées par des représentants de la population.

2) Que le gouvernement du Canada donne suite à sa promesse électorale d'instituer un groupe de travail parlementaire spécial sur la garde des enfants. Le mandat de ce groupe de travail devrait comprendre l'élaboration de recommandations sur les mécanismes législatifs et financiers nécessaires pour retirer le financement des garderies du régime d'assistance sociale et pour créer et soutenir des services complets de grande qualité, universellement accessibles, financés par l'Etat, libres de droits d'utilisation, sans but lucratif et accessibles à tous les enfants canadiens de 0 à 12 ans.

3) Que le gouvernement du Canada, à titre de mesure transitoire visant à atténuer la crise actuelle, injecte immédiatement et directement de nouveaux fonds dans la garde des enfants (fonds qui s'ajouteraient à ceux déjà prévus).

Cette nouvelle affectation de fonds devrait comporter deux volets, soit un fonds d'immobilisations pour la création de nouvelles garderies, et des subventions directes aux programmes existants.

Le fonds d'immobilisations (d'un montant de $250 millions) devrait être réparti entre les provinces et les territoires au prorata de leur population et servir à la construction d'installations de garderies publiques, à but non lucratif et répondant aux règlements et normes existantes pour l'obtention de permis.

...18

La subvention directe de soutien accorderait un supplément de sept dollars par jour à tous les établissements de garderie autorisés ou surveillés (y compris les foyers privés surveillés) pour chaque place approuvée. Cette subvention, à laquelle les provinces ajouteraient une somme égale, serait versée pendant chacune des trois prochaines années de transition et rajustée annuellement pour tenir compte des variations de l'Indice des prix à la consommation.

La subvention serait assujettie aux conditions suivantes:

a) Chaque place de garderie devrait être autorisée et répondre aux normes provinciales.

b) Nul financement ne serait versé aux grandes garderies commerciales à succursales. Les petites garderies commerciales indépendantes ne pourraient toucher cet argent que pendant une période de transition de trois ans au cours de laquelle elles seraient tenues de se transformer en garderies publiques sans but lucratif et de se donner un conseil d'administration représentatif.

c) Les gouvernements provinciaux et territoriaux devront accorder un subventionnement égal en contre-partie. Des ententes particulières seraient conclues avec les territoires.

...19

4) Pour souligner l'importance qu'il reconnaît aux enfants canadiens, le gouvernement fédéral décréterait une Journée des garderies et mettrait en oeuvre une campagne de sensibilisation du public aux bienfaits du soutien des garderies de qualité et aux besoins de la famille d'aujourd'hui.

5) Le gouvernement fédéral présenterait et favoriserait l'adoption d'une loi garantissant aux travailleurs les droits parentaux universels suivants:

   a) Un congé parental entièrement rémunéré d'une durée totale d'un an (pouvant être partagé, s'il y a lieu et sur demande, entre les deux parents). Cette disposition vaudrait à la fois pour les parents naturels et les parents adoptifs.

   b) Accumulation de l'ancienneté et des avantages sociaux durant la période du congé parental, assortie du droit de retrouver son emploi ou un emploi équivalent.

   c) Protection de la capacité de reproduction des parents et protection du foetus contre les dangers inhérents au milieu de travail. Ce qui comprendrait entre autres l'obligation, pour l'employeur, de reconnaître le droit de la travailleuse enceinte, si elle en fait la demande, d'être mutée temporairement à un autre poste pendant sa grossesse, sans perte d'ancienneté, de salaire ou d'avantages sociaux.

...20

d) Un minimum de dix jours de congé rémunéré par année pour permettre aux travailleurs de s'acquitter de responsabilités parentales.

Conclusion

Le Congrès du Travail du Canada croit fermement que l'amour que nous portons à nos enfants nous interdit de continuer à vivre dans un passé quasi révolu. Les modes de vie de la famille et de la société se sont rapidement et radicalement modifiés au Canada. Pourtant, les gouvernements n'ont pas encore adopté de mesures qui répondent aux besoins nouveaux.

Les chapitres précédents du présent mémoire ont fait ressortir les flagrantes déficiences de notre régime de garderie. Nous en avons aussi analysé les répercussions sur les enfants, les parents et les travailleurs de garderies et nous avons formulé des recommandations et propositions réalistes pour régler cette situation de crise.

L'heure est venue pour le gouvernement fédéral, croyons-nous, de faire montre de véritable leadership.

De précédents gouvernements fédéraux ont déjà fait montre d'initiative en matière de garde des enfants. Ainsi, par exemple, ils ont inscrit ces services dans la Loi sur le Régime d'assistance publique du Canada à titre de programme d'assistance ou d'aide sociale. Par des mesures fiscales, ils ont fait de la garde des enfants un régime de droits d'utilisation. Aujourd'hui, nous recherchons un leadership plus éclairé.

Les droits présentement reconnus aux parents sont tristement insuffisants. Et toutes les imperfections de notre régime découlent de l'imposition de droits d'utilisation, de la notion d'aide sociale et du mode de financement des garderies.

...21

Dans les conditions actuelles de vie et de travail, le soutien adéquat des garderies et l'inscription des droits parentaux prennent tout autant d'importance que les soins de santé et l'instruction publique universels.

Il existe des précédents d'ordre constitutionnel et financier qui permettraient d'instituer un régime complet et universel de garderies. Le gouvernement fédéral, par exemple, affecte des fonds pour les soins de santé et l'enseignement postsecondaire. Ce sont des domaines qui demeurent de compétence provinciale et qui sont réglementés par les provinces. Pourquoi la garde des enfants devrait-elle être considérée moins importante que les soins médicaux ou les universités? Voilà la question que se posent les tenants de la garde des enfants et les Canadiens de toutes les couches de la société. C'est une préoccupation que nous partageons.

Le problème à résoudre est énorme. C'est donc dès maintenant qu'il faut mettre en place le mode de financement et les mesures législatives nécessaires à la création de meilleurs services, de services plus nombreux et plus valables pour nos enfants. Nous voulons et nous nous attendons qu'une partie des impôts soient affectés à cette fin méritoire.

En terminant, nous prions respectueusement votre Groupe d'étude de rédiger un rapport qui aidera à faire bouger le gouvernement dans le sens indiqué dans le présent mémoire.

Respectueusement soumis au nom du
CONGRES DU TRAVAIL DU CANADA
par

Dennis McDermott, président
Shirley G. E. Carr, secrétaire-trésorière
Richard Mercier, vice-président exécutif
Richard Martin, vice-président exécutif

uiepb 225

POOR

QUALITY

ORIGINAL